



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2020

## CONVOCATION DES ASSOCIÉS

L'Assemblée générale ordinaire se tiendra **le mercredi 16 décembre 2020 à 17h00** en notre siège social sis rue de Nimy, 53 à 7000 MONS (salle du Conseil – 3<sup>e</sup> étage).

### L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE AURA À SON ORDRE DU JOUR :

- 1. Plan stratégique IDEA 2020-2022 – Evaluation 2020 – Approbation ;**
- 2. Modification des statuts de l'Intercommunale - Mise en conformité par rapport aux dispositions du nouveau Code des Sociétés et Associations- Approbation.**
- 3. Création de NEOVIA.**

### IMPORTANT !

En raison de la crise sanitaire actuelle et en application de l'arrêté du Gouvernement wallon du 1<sup>er</sup> octobre 2020 relatif à la tenue des réunions des organes de l'Intercommunale, l'organisation de **l'Assemblée Générale du 16 décembre 2020 connaît des adaptations.**

L'Assemblée Générale se déroulera avec la présence physique du Président et de la Directrice Générale.

La présence des délégués communaux, provinciaux, de CPAS et de la Zone de secours Hainaut Centre est en revanche facultative.

L'Assemblée Générale reste ouverte au public. Cependant, il est demandé aux personnes domiciliées sur le territoire d'une des communes, provinces ou CPAS associés de **s'inscrire préalablement en envoyant un email à l'adresse suivante :**

**[info@idea.be](mailto:info@idea.be)**

**Cette inscription doit être effectuée pour le 3 décembre 2020 au plus tard.**

Rue de Nimy, 53 - 7000 Mons  
Tél. : +32 (0) 65 37 57 11  
[www.idea.be](http://www.idea.be) - [info@idea.be](mailto:info@idea.be)

